



WELFARM - Protection mondiale des animaux de ferme
176 avenue André Malraux - BP80242 - 57006 METZ Cedex 1
Tél. : 03 87 36 46 05 - Fax : 03 87 36 47 82
Email : courrier@welfarm.fr
www.welfarm.fr

Communiqué de presse de WELFARM // 10 janvier 2017

Soutien à la Proposition de loi relative au respect de l'animal en abattoir dans sa version amendée (avec caméras de contrôle)

Après des années de dénonciations, de manquements et de violences lors de la mise à mort des animaux et suite à la publication d'une série de vidéos choc, une Proposition de loi relative au respect de l'animal en abattoir sera examinée le 12 janvier 2017 à l'Assemblée nationale. Les dix associations auditionnées dans le cadre de la commission d'enquête sur les conditions d'abattage des animaux de boucherie dans les abattoirs, dont WELFARM, lancent une opération de soutien à ce texte ainsi qu'à l'amendement exigeant l'installation de caméras de contrôle dans les postes de mise à mort des animaux.

Légiférer pour renforcer la protection des animaux à l'abattoir

Chaque année, **40 millions de mammifères** sont abattus en France au sein de 263 établissements agréés. La situation des animaux à l'abattoir doit d'être améliorée, de **trop nombreuses sources de souffrance** étant à déplorer. Réduction des cadences, formation du personnel renforcée, matériel d'étourdissement davantage contrôlé, maltraitance volontaire durement sanctionnée : de nombreuses mesures peuvent et doivent être prises immédiatement. La Proposition de loi relative au respect de l'animal en abattoir examinée ce 12 janvier va dans ce sens.

Un parcours chaotique et une Proposition de loi vidée de son sens

Suite aux multiples scandales en abattoirs, une commission d'enquête parlementaire sur les conditions d'abattage des animaux de boucherie a été créée en avril 2016, sous l'égide du député Olivier Falorni. Salué par bon nombre de parties prenantes dont WELFARM, le rapport final de cette commission présentait **65 propositions** destinées à répondre aux problèmes de maltraitance les plus saillants. La Proposition de loi en découlant, intitulée « respect de l'animal en abattoir », en reprenait une partie, dont plusieurs articles prometteurs comme celui, indispensable, exigeant l'instauration de caméras de contrôle dans les postes de mise à mort des animaux.

Avant son examen en séance plénière, la proposition de loi a été débattue au sein de la **commission des affaires économiques de l'assemblée qui en a rejeté l'article relatif aux caméras de contrôle**, suscitant par la même une vive réaction de la part des protecteurs des animaux.

Réintroduction de l'amendement sur les caméras de contrôle

Contredit par ses collègues parlementaires, le député Olivier Falorni à lui-même voté contre sa propre proposition de loi durant son examen par la commission des affaires économique. La semaine dernière, il a **réintroduit sous forme d'amendement la mesure visant à installer des caméras de contrôle en abattoir**. WELFARM soutient l'emploi de la vidéo qui, seule, permet de prévenir les cas de maltraitance volontaire et constitue en outre un outil indispensable de formation du personnel.

Les associations de protection animale mobilisées

Devant la levée de bouclier en provenance du monde politique, les dix associations de protection animale¹ auditionnées dans le cadre de la commission d'enquête parlementaire ont décidé d'agir. Dans un **courrier commun adressé à l'ensemble des députés, elles leur demandent de soutenir la Proposition de loi « respect de l'animal à l'abattoir » et son amendement relatif au contrôle vidéo**. Afin d'appuyer leur action, les associations appellent à la **mobilisation** en demandant à tous leurs sympathisants d'interpeller leurs députés. [Plus d'informations](#).

WELFARM agit depuis plus de 20 ans pour améliorer les conditions d'élevage, de transport et d'abattage des animaux. L'association, dont la mission est reconnue d'utilité publique, œuvre auprès des éleveurs, des acteurs de l'agroalimentaire et de la grande distribution ainsi que des institutions publiques pour une meilleure prise en compte du bien-être animal.

Contact presse :

Pauline di Nicolantonio - Coordinatrice Campagnes & Plaidoyer : 06 01 49 23 22 – pauline.dinicolantonio@welfarm.fr
Ghislain Zuccolo – Directeur Général : 03 87 36 46 05 – ghislain.zuccolo@welfarm.fr

¹ Afaad, Fondation Assistance aux Animaux, L214, Association Droit des Animaux, Fondation Brigitte Bardot, OABA, CIWF, LFDA, Fondation 30 millions d'Amis et WELFARM.